

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la Commission N° 64

chargée de l'étude du postulat de Madame la conseillère communale Florence Germond « Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration au cycle initial »

La commission était composée par Mesdames Florence Germond, Carolina Alvarez, Elisabeth Wermelinger, Françoise Longchamp, Nicole Grin, Gisèle-Claire Meylan, Susana Carreira, Maria Velasco, Esther Saugeon et Andrea Egli, chargée du rapport.

La Ville de Lausanne était représentée par Messieurs Oscar Tosato, Conseiller municipal, Jean-Claude Seiler, chef du Service de la petite enfance, Pierre-Antoine Schorderet, assistant au Bureau lausannois pour l'intégration (BLI) et Fabio Caruso, apprenti au Service de la petite enfance qui s'est chargé des notes de séance et que nous remercions pour la qualité de son travail.

Monsieur le municipal a précisé que l'objet de ce postulat correspondait aux grands défis d'intégration que sa direction tente de résoudre. Il constate que le niveau de français dans les écoles de la suisse romande est actuellement insuffisant et que tous les acteurs du monde de l'enfance essaient de pallier cette insuffisance. L'établissement d'Entre-Bois, par exemple, met en oeuvre des cours intensifs de français et de sensibilisation au français. Plusieurs différents projets existent. La commission lui demande de présenter un inventaire exhaustif de toutes les actions entreprises par la Ville de Lausanne dans ce domaine à l'occasion du préavis qui répondra à ce postulat.

La postulante explique que la tranche d'âge visée est l'année ou les deux années qui précèdent l'entrée des enfants à l'école enfantine. La volonté de son postulat est d'ouvrir le débat et de susciter des projets innovants.

Une commissaire s'inquiète de savoir comment attirer les familles d'enfants allophones qui ne comprennent pas forcément la langue française non plus. Par ailleurs, elle demande expressément que les Suisses qui vivaient à l'étranger et qui s'installent en Suisse, ne soient pas oubliés.

Nous avons aussi évoqué la question des 35% des enfants qui ne fréquentent pas un lieu d'accueil collectif. Deux microprojets sont actuellement en cours. Un, qui s'occupe des cours pour l'apprentissage du français destiné aux parents du quartier Jardins de Prélaz et qui ont lieu à la garderie. Le deuxième, consiste en l'ouverture deux après-midi par semaine de la halte-jeux BIP-BIP dans le bâtiment administratif de Chauderon afin de permettre à des mamans de se rendre à des cours de français. Mais il y a encore l'apport de la Fondation pour l'animation socio-culturelle lausannoise, FASL, avec les activités de la Roulotte enchantée pendant l'été qui sont très fréquentées par des familles allophones.

La communication et l'information des familles migrantes est aussi évoquée. Il faut relever

ici, cependant, que la plupart des migrants sont bien intégrés et que les parents font tout leur possible pour trouver un lieu d'intégration. Une commissaire souligne cependant les difficultés pour communiquer avec certaines familles (les flyers devraient être traduits, par exemple). Sa propre expérience professionnelle lui a montré qu'un effort très important doit être fait auprès des familles, des mères en particulier. Beaucoup d'entre-elles sont illettrées et n'ont pas l'opportunité de prétendre à des postes professionnels hormis le travail au noir. Par ailleurs, la plupart ne savent pas ce qu'est un carnet scolaire et se contentent de signer sans prendre vraiment connaissance des annotations inscrites par les professeurs. Le système scolaire vaudois n'est en effet pas simple.

Une autre commissaire encore commente l'expérience des FemmesTische qui se déroule presque exclusivement en Suisse alémanique. Ce projet vise à rassembler des personnes chargées de l'éducation d'enfants autour d'animatrices formées et rencontre un vif succès. La question est de savoir si ce projet est « exportable » en Suisse romande. L'importance d'aller vers les communautés est soulignée aussi.

Deux documents distribués ont complété notre information. Le premier « Intégration dans le domaine scolaire : essai de synthèse », rédigé et présenté à la commission par le BLI. Son représentant nous a assurées de l'intérêt et du soutien de ce bureau pour le postulat.

Le deuxième document, « Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration au cycle initial », rédigé par le Service de la petite enfance, souligne l'importance de pouvoir garantir à toutes les familles qui le souhaitent une prestation d'éducation précoce pour les enfants âgés entre 2 et 4 ans, soit avant leur entrée à l'école obligatoire. Il conclue en disant que *« Tenter d'aider les familles, combattre les inégalités, comporte un énorme potentiel positif qui contribue à offrir aux enfants un meilleur départ possible dans la vie, de stimuler les résultats scolaires et d'investir dans la citoyenneté »*.

Un soutien à ce postulat permettra aussi d'intensifier la collaboration entre le BLI et le Service de la petite enfance.

La commission passe ensuite au vote et c'est par 8 voix et 2 abstentions qu'elle propose à ce conseil le renvoi de ce postulat à la municipalité.

Lausanne, le 30 décembre 2009

Andrea Eggli

